

# BAC Professionnel Aménagements Paysagers

## “ La passion du paysage ”

### Objectifs

Si tu souhaites obtenir une qualification professionnelle en 3 ans après la 3<sup>ème</sup>, la formation te prépare à :

- Créer, construire ou entretenir un espace vert ou d'un jardin en prenant en compte la qualité de l'environnement.
- Organiser le travail dans une logique de chantier.
- Intervenir sur le végétal (connaissance des végétaux, soins appropriés...)
- Utiliser et entretenir le matériel (tondeuses, taille-haie, tracteur, minipelle...)
- Calculer et suivre les coûts d'un chantier
- Animer une équipe et communiquer
- S'adapter aux enjeux professionnels particuliers



### Modules d'enseignements professionnels

- Connaissance de l'entreprise, des organismes et de la filière du paysage
- Organisation et gestion des chantiers
- Connaissance des végétaux
- Acquisition des techniques paysagères minérales et végétales
- Connaissance et entretien des agroéquipements
- Module d'Adaptation Professionnel (MAP) Paysages connectés

50%

### Modules d'enseignements généraux

- Langue française, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde
- Langue et cultures étrangères
- Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques sportives
- Culture scientifique et technologique (Informatique, biologie, mathématiques...)

50%

### Les plus du Campus de Pouillé

- Une vie en collectivité riche de partages
- Une écoute attentive des équipes éducatives
- Des activités extrascolaires variées : sport, foyer, sorties ...
- Des outils modernes et innovants
- Un cadre naturel et écoresponsable



### Les plus de la formation

- Des équipements dédiés : une plateforme de travaux pratiques en aménagements paysagers
- Un parc de 6 ha, support pédagogique grandeur nature
- Un suivi et un accompagnement renforcé (écoute du jeune, visite en entreprise, suivi du rapport de stage)
- Une formation demandée et reconnue par les professionnels
- **Des options sportives facultatives (3h/semaine) :**



Foot



Basket



Voile



Hippologie  
Equitation

## Rythme de la formation

### Au lycée :

- Enseignement professionnel théorique et pratique
- Enseignement général

### En entreprise :

**6** semaines de stage en Seconde

**17** semaines de stage en 1<sup>ère</sup> et Terminale dont 13 sur temps scolaire et de nombreuses visites et cas concrets sur le terrain.

### Ouverture internationale :

**1** semaine de voyage d'étude à l'étranger, et possibilité de faire un stage de **4** semaines à l'étranger durant l'été.



## Débouchés et orientation

### Débouchés professionnels

- Ouvrier hautement qualifié et chef d'équipe en entreprise
- Technicien spécialisé (élagage, golf, arrosage automatique...)
- Vendeur conseil en jardinerie, pépinière...
- Jardinier paysagiste au sein d'un organisme public ou d'une structure privée
- Entrepreneur paysagiste

### Poursuite d'études

- BTS Aménagements Paysagers
- BTS technico-commercial « jardin et végétaux d'ornement »
- BTS Productions Horticoles
- CS (certificat de spécialisation) : élagage, construction paysagères, arrosage automatique...

## Modalités d'évaluation

Le diplôme est délivré par :

- Le contrôle continu en cours de formation (50% de l'examen),
- Les épreuves terminales (3 épreuves générales et 2 épreuves professionnelles).

### Conditions d'admission :

- Avoir terminé sa 3<sup>ème</sup>
- Avoir un dossier scolaire satisfaisant,

Si vous êtes titulaire du CAP, une admission directe en classe de 1<sup>ère</sup> Bac Pro peut être possible, si le niveau scolaire le permet.

